

Au cours de la même conférence, M. Dulles a également fait une observation intéressante en réponse à une autre question. Je cite:

D. Monsieur le Secrétaire, s'il se produisait quelque événement, dans la situation qui s'est fait jour à propos de Formose et des îles côtières, les États-Unis compteraient-ils sur l'appui du Canada?

R. C'est une question que seuls peuvent décider les Canadiens eux-mêmes. Il n'existe pas d'engagements conclus par traité, sauf peut-être la Charte des Nations Unies, qui créeraient, de la part du Canada, des obligations relatives à cette partie du monde. Par conséquent, nous ne comptons pas sur lui dans le sens qu'il y aurait obligation ou engagement. Naturellement, nous espérons et croyons toujours que notre comportement méritera l'appui moral et l'approbation des autres peuples libres, et surtout du peuple canadien.

Tout en étant convaincu que les destinées de nos deux pays se confondent, de la façon que j'ai déjà indiquée et qu'a mentionnée M. Dulles, comme beaucoup d'autres d'ailleurs, je tiens à réaffirmer mon point de vue, c'est-à-dire qu'il nous serait impossible de nous tenir à l'écart d'une guerre importante qui menacerait l'existence même du peuple des États-Unis; mais je dois ajouter, en toute franchise, que je ne considère pas qu'un conflit entre deux gouvernements chinois concernant la possession de ces îles côtières de la Chine, soit Quemoy ou les Matsus, constitue pareille situation, ni une situation exigeant quelque intervention du Canada en faveur du régime nationaliste de la Chine. Nous avons déjà fait connaître cet avis plus d'une fois à nos amis de Washington.

Ce que je crains le plus à cet égard, c'est qu'une intervention, même restreinte et ayant un caractère défensif, de la part des États-Unis pourrait entraîner une série de réactions et des conséquences imprévisibles qui feraient étendre le conflit bien au delà de la localité où il aurait débuté, et même de l'autre côté de l'océan. Si une petite guerre s'étendait comme cela, elle deviendrait, pour ainsi dire, une petite guerre qui précéderait la dernière. Voilà pourquoi, on me permettra de le répéter, cette question nous intéresse nettement, profondément, comme le ferait tout autre conflit périphérique impliquant les États-Unis, même si nous n'avions contracté à ce sujet aucun engagement qui nous obligerait à y participer, sauf celui qui découle de notre adhésion à l'Organisation des Nations Unies.

C'est aussi une des raisons pour lesquelles, à propos de toutes ces questions, et plus particulièrement à propos de celles qui intéressent Formose, nous devons maintenir les contacts les plus étroits possibles avec Washington, de même qu'avec Londres, New-Delhi et d'autres capitales amies. Plus d'une fois, j'ai moi-même fait connaître nos vues, nos doutes sérieux et nos inquiétudes au secrétaire d'État sur ce sujet. J'ai reçu de lui un exposé complet de l'attitude des États-Unis et du

[L'hon. M. Pearson.]

motif pour lequel ils l'ont adoptée. Il a confirmé l'avis que j'ai déjà exprimé, savoir qu'aucun dessein agressif n'inspire l'attitude des États-Unis.

Il me semble que la première chose essentielle à l'heure actuelle, pour prévenir un conflit, c'est que les deux factions chinoises évitent de recourir à la force, surtout,—là se trouve le risque immédiat,—contre les îles côtières ou en partance de ces îles, mais aussi contre ou de Formose. Nous pouvons certainement approuver, je crois, les paroles que M. Dulles a prononcées à New-York dans le discours que j'ai déjà cité:

Nous ne prévoyons pas que les communistes chinois renoncent à leurs ambitions. Toutefois, ne pourraient-ils pas renoncer à leurs efforts d'atteindre leur but par la force?

Si la cause des communistes chinois est juste, en cette affaire, il existe des moyens permettant aux pays civilisés de tenter un règlement de ces différends de façon pacifique, tant à l'extérieur qu'au sein des Nations Unies. On a déjà tenté un effort au sein du Conseil de sécurité pour amener un cessez-le-feu à titre de mesure préliminaire à l'obtention d'un règlement politique fondé sur la raison et la justice. La réaction du régime de Peï-Ping à cette initiative a consisté en un refus sommaire, mais le Conseil a usé d'une grande modération pour conserver la possibilité d'une solution pacifique à n'importe quel moment.

Pour l'instant, toutefois, j'estime qu'il y a plus de chances de trouver une solution par la voie de négociations diplomatiques directes, qui se poursuivent actuellement, que par le recours au Conseil de sécurité ou même par la convocation d'une conférence en dehors des Nations Unies. La principale difficulté, dans le premier cas, d'une réunion du Conseil de sécurité, tient à ce que le gouvernement communiste de Chine n'est pas membre des Nations Unies et refuse maintenant de participer à une réunion des Nations Unies où la Chine est représentée par le gouvernement nationaliste de Chine. La principale difficulté, dans le second cas, qui empêche une conférence en dehors des Nations Unies tient à ce que, selon moi, elle serait prématurée, en ce moment, même s'il était possible de réunir les deux gouvernements de Chine dans la même salle.

Même si les efforts qu'on a déployés n'ont encore abouti à aucune solution, nous n'avons pas à désespérer ni à renoncer à ces efforts qui, je l'ai dit, se déploient sur la scène diplomatique; les réalisations obtenues jusqu'ici portent à croire que les communistes ont au moins le désir d'éviter une guerre totale. En notre époque, que domine la bombe à hydrogène, on peut accepter de négocier par crainte sinon par amour. Quel que soit le sentiment directeur, on a quelque